

Le plan de circulation protecteur

En 2020, dans le contexte post-confinement, des habitant·es réclament un apaisement de leur quartier. Parallèlement, la commune se prépare à l'arrivée d'un transport en commun en site propre intégral (TCSPi) et souhaite améliorer le stationnement local. À ce moment-clé, le recrutement d'un agent ayant déjà travaillé sur les plans de circulation pour Montreuil apporte une expérience opérationnelle précieuse à l'équipe d'Annecy. La convergence de ces dynamiques rend alors un nouveau plan de circulation (PdC) plus protecteur incontournable pour répondre simultanément à ces enjeux de mobilité, d'usages et de cadre de vie. Le plan est conçu selon une logique en "pétales" : la ville est découpée en 30 secteurs traités successivement, chacun suivant un calendrier d'intervention spécifique.

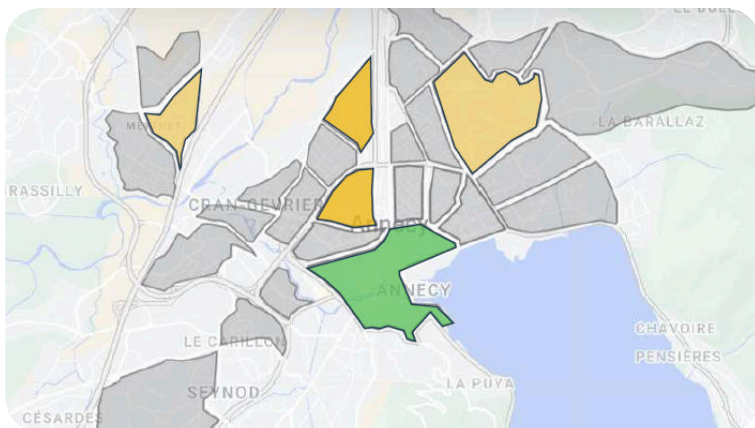
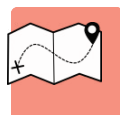


Schéma présentant plusieurs pétales du PdC. Source : ville d'Annecy



LE TERRITOIRE

- Commune d'Annecy, en Savoie
- 135 000 h. (2017)
- 66 km²
- Densité : 1961 h/km²



LE BUDGET

400 000€ pour les deux premiers pétales. Pas encore chiffré pour l'ensemble des pétales.

Le coût comprend la prestation d'un bureau d'étude (comptages, modèles et analyses) et les travaux (dont mise en place de marquages et panneaux).



LES RESULTATS

- Objectif atteint - Pétale 1 - le centre-ville n'est plus un raccourci



LES POINTS FORTS

La capacité des services techniques à anticiper et coordonner avec les fournisseurs de données GPS pour que, dès le jour de mise en œuvre, les itinéraires proposés par les applications de navigation reflètent fidèlement le nouveau plan de circulation.

La forte présence d'agent·es sur le terrain pour accompagner les conducteurs et conductrices au moment du changement



LES POINTS À AMÉLIORER

La collecte de données s'est initialement centrée sur les flux (motorisés et cyclistes), sans prendre en compte les nuisances sonores et de la qualité de l'air. Une réflexion est en cours pour intégrer dans l'élaboration de prochains pétales



Schéma du nouveau plan de circulation du pétale "centre-ville". Source : ville d'Annecy



LE DÉROULEMENT DU PROJET

2020

INTERPELLATION CITOYENNE

- Envoi par les habitant-es de courriers à la municipalité pour réclamer une réduction du trafic motorisé et de la pollution sonore dans leur quartier

2021

RENFORCEMENT DE L'ÉQUIPE

- Recrutement stratégique d'un agent expérimenté sur les PdC qui ancre localement une démarche déjà éprouvée ailleurs

2022

MESURES CLÉS CRÉANT UN CADRE PROPICE

- Réalisation d'une étude posant les bases d'un PdC en "pétales"
- Phasage du déploiement du TCSPi* voté par l'agglomération
- Définition d'une politique de stationnement cohérente à l'échelle de la ville

2024

PREMIÈRE MISE EN OEUVRE

- Application du PdC dans un 1er pétale
- Retour d'expérience (REX) pour ajuster la méthode

2025

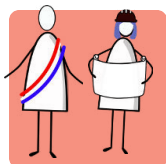
EXTENSION

- Déploiement dans 3 nouveaux pétales, avec intégration du REX précédent
- Réalisation du bilan du PdC 2024

2026 et au delà

GÉNÉRALISATION

- Mise en œuvre progressive sur l'ensemble des pétales restants (en intégrant les contraintes des travaux de phasage du futur TCSPi)



PORTAGE DU PROJET

Le projet de PdC est porté par la ville d'Annecy. En parallèle, le projet de Transport en Commun en Site Propre intégral (TCSPi) et les parkings relais relèvent de la compétence de l'agglomération du Grand Annecy.

Il est à noter que le projet a abouti malgré des divergences politiques entre les échelons, ce qui représente une belle réussite.



LES ACTRICES ET ACTEURS ASSOCIÉ·ES AU PROJET

Le 1er pétale du PdC a été élaboré en interne par les services de la ville d'Annecy, notamment par la cellule « Direction mobilités et stationnement » composée de cinq agent-es mobilisé-es sur l'ensemble des volets techniques et opérationnels. Un bureau d'étude a réalisé les comptages ainsi que leur analyse. Cette première phase menée dans un calendrier resserré a permis de poser les bases méthodologiques du projet. Pour les pétales suivants, la démarche a évolué pour intégrer une concertation active avec les habitant-es et une implication renforcée des conseils de quartier.